

[Text]

prominence in the Pearson Report and was ignored in the White Paper and therefore deserves a bit of attention, I think, here.

As I said, it is in our national interest to restructure ourselves as progress occurs throughout the world so that we do not maintain moribund, decaying industries any longer than we need to. We do not prop up industries ni difficulty indefinitely but we assist them to move to more modern, vibrant, progressive and competitive activities. That must surely be our long-run function for the economy whatever the cause of the transitional difficulties.

There may be some transitional difficulties from granting access to semiprocessed and manufactured goods, in particular, from poor countries. So the first step has to be an expanded adjustment assistance program to permit any industries that may be in transitional difficulties to adjust. These assistance programs have to provide both for the workers and for the owners of the capital. They could take the form of credit for various purposes, consulting, retooling, allowances of one sort or another for labour retraining and, if necessary, movement.

These industries, then, will have to be encouraged to diversify, restructure, modernize, and before you have an effective adjustment assistance program of this sort, you are unlikely to get very much political support for a program of improved market access.

We do have schemes like this as you are well aware. I suppose the most recent one is the U.S.-Canadian auto deal, and there has also been some discussion of it in connection with the textile industry. But the textile industry also provides for increased protection—increases in tariffs, the import surcharge imposed in June, and now we are told that the Minister intends to introduce an amendment to the Export and Import Permits Act that will enable unilateral imposition of import licensing quotas in textiles in those cases where there is serious injury or threat of injury to the domestic textile industries.

[Interpretation]

une grande importance à cette question dans le rapport Pearson et pourtant le Livre blanc l'ignore complètement; par conséquent, j'aimerais attirer votre attention sur cette question, en ce moment.

Comme je l'ai dit, c'est dans notre intérêt national de nous restructurer au fur et à mesure qu'un progrès se poursuit dans le monde entier, de sorte que nous ne soyons pas en train de maintenir des industries désuètes et moribondes plus longtemps que nécessaire. Nous ne devons pas redonner indéfiniment un regain d'énergie à des industries en difficulté, mais en ce moment nous les aidons à s'occuper d'activités plus modernes, plus progressives et plus concurrentielles. C'est là sûrement que notre fonction à long terme aidera à l'économie quelles que soient les causes des difficultés temporaires.

Il se peut que certaines difficultés de transition se produisent, qui empêcheront l'accès à des produits de la fabrication ou semi-traités provenant des nations pauvres. Ainsi donc, le premier pas à faire, est d'augmenter l'expansion de notre programme d'aide afin de permettre à quelque industrie de se conformer aux nouvelles mesures, lorsqu'elle rencontrera de nouvelles difficultés temporaires. Ces programmes d'aide doivent fournir, tant aux travailleurs qu'aux propriétaires des entreprises, les capitaux nécessaires. Cela peut se faire sous la forme de crédits affectés à diverses fins, soit de consultation, soit de nouvel équipement, soit d'allocations d'un genre ou d'un autre pour le recyclage de la main-d'œuvre et si nécessaire, de déplacement des ouvriers.

Ces industries alors seront encouragées à se diversifier et à se restructurer, à se moderniser et, avant qu'un programme d'aide efficace de ce genre soit établi, il est peu vraisemblable que l'on puisse obtenir quelque appui politique pour un programme amélioré d'accès aux marchés mondiaux.

Nous avons des systèmes de ce genre que vous connaissez bien. Je suppose que l'un des plus récents est celui du Pacte sur l'automobile, conclu entre le Canada et les États-Unis; de plus, on a tenu aussi des discussions en rapport avec l'industrie du textile. Mais l'industrie du textile fournit aussi une protection accrue sous forme d'augmentation des tarifs de surcharge aux importations qui ont été imposés en juin, et on nous dit maintenant que le ministre a l'intention de proposer un amendement à la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, qui permettra une imposition unilatérale des contingentements d'importations de textile, là où il y a un dommage grave ou menace d'un tel dommage aux industries canadiennes du textile.